



IMPORTANT

Afin d'assurer les progrès, une fréquentation régulière des séances d'entraînement est nécessaire.

Les **entraîneurs bénévoles** très présents sur le terrain attendent en retour une participation aux compétitions afin de contribuer au classement du club.

« L'effectif de chaque groupe est limité, aussi la prise de licence est en priorité accordée au renouvellement mais tout athlète n'ayant fait aucune compétition dans l'année ne pourra renouveler sa licence »

- Se classer en athlétisme -

Pour les compétiteurs

Les benjamins et les minimes se classent sur des triathlons.
Les cadets et plus soit en course, soit en saut, soit en lancer.

Les classements peuvent être à divers niveaux selon les performances : départemental, régional, interrégional, national ou international.

Selon le niveau, des points classement sont apportés au club.
Les entraîneurs possèdent les tables de classement pour suivre la progression de leurs athlètes.

Pour l'encadrement et les officiels

Les dirigeants diplômés et les officiels (juges en athlétisme à partir du niveau départemental) marquent également des points classement pour leur club.

Le rang final du classement est important pour les aides accordées au club et ses recherches de partenaires pour les organisations.

Dans le grand club du
CLERMONT ATHLETISME AUVERGNE
La section locale de **COURNON D'AUVERGNE**



Les capacités d'accueil sont en fonction de l'encadrement ; les jours et heures d'entraînements sont susceptibles d'être modifiés :

Athlé Compétition :	Benjamins - Minimes Cadets et plus
	Courses de fond et hors stades (route et trail)
Licence Encadrement	
Licence Encadrement	Entraîneurs
	Officiels (juges)
	Encadrement

Site ACCA : www.athle-cournon.fr
Contact : contact@athle-cournon.fr

L'ATHLE ENCADREMENT

Le club accueille de nouveaux encadrants avec plaisir. Pour un meilleur accompagnement des athlètes en compétition, les parents peuvent aider (même sans licence !) à l'organisation en occupant un poste dans le jury.

Une licence FFA (coût **65 €**) permet d'être reconnu et assuré comme juge en athlétisme. Avec une formation départementale sur le terrain, le juge peut, comme les athlètes, marquer des points pour le classement du club.

Pour s'inscrire :

- Compléter le **formulaire d'adhésion** (et l'**autorisation** pour les mineurs).
- Pour les nouveaux licenciés, joindre une copie de la carte d'identité.
- Joindre un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme « **y compris en compétition** » **datant de moins de six mois**. (Sauf pour la licence encadrement). Pour les renouvellements de licence une copie du questionnaire de santé complété sur le site de la FFA est acceptée.
- Etablir **le(s) règlement(s)** par chèque(s) à l'ordre de Athlétisme Club Cournon d'Auvergne (ACCA).

Bien prendre la licence le plus tôt possible:- Dès le mois d'août pour les renouvellements en pré-saisie.

- **Avant le 1^{er} octobre pour les nouveaux licenciés.**

Aides à la prise des licences

Des tarifs familiaux sont pratiqués dès la seconde licence. Il est possible également de régler en deux ou trois fois. La ligne de conduite est de n'écartier personne pour des raisons financières.

L'Athlétisme Club Cournon d'Auvergne (ACCA) a l'agrément de la Jeunesse et des Sports et des conventions CAF, ANCV, PASS'Région qui permettent de prendre en réduction des cotisations les bons CAF, les coupons **ANCVsports**, l'avantage « licence sportive » du PASS' Région et les règlements des Comités d'Entreprises pour lesquels une attestation d'inscription peut être établie à la demande.

Stages de perfectionnement :

Pour les athlètes sélectionnés, le club peut apporter une aide allant jusqu'à 50% de la part restant à la famille.

Pour toute demande administrative (demande d'attestation, questions diverses...)

mail: contact@athle-cournon.fr

L'ATHLE COMPETITION à partir de 12 ans

Les catégories à compter de septembre 2022 :

Né(e)s en :

2010 – 2011 : Benjamin(e)s

2001 - 2003 : Espoirs

2008 – 2009 : Minimes

1989 - 2000 : Seniors

2006 – 2007 : Cadet(te)s

1988 et avant : Master

2005 - 2004 : Junior(e)s

Perfectionnement et entraînement en courses, sauts et lancers au stade de la Plaine des jeux à Cournon d'Auvergne (entrée chemin de la Motte)

Horaires à titre indicatif, à voir en fonction des groupes et des spécialités :

=> Pour les **benjamins et minimes** :

mercredi de 16 h à 17h45 et vendredi de 18h à 19h45.

=> Pour les **cadets et plus** : (en fonction des disciplines et des groupes)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 18h à 20h et mercredi de 16h à 18h

=> Pour les **coureurs de fond et hors stades** :

mercredi et vendredi de 18h30 à 20h.

Entraîneurs :

Bruno Popieslski (BE et MI), Christophe Valette (lancers), Éric Doré (Sprint CA et +), Patrice Suc (Fond et hors stade), Sébastien Dufour (Fond et hors stade), Sébastien Quinzi (BE et MI),

L'objectif est la compétition pour mieux progresser et pour contribuer au classement du grand club.

Licence compétiteur de la FFA, cotisation au club et maillot :

155 € la première saison compétition

140 € lors des renouvellements

Reprise à partir du lundi 5 septembre